

2018

Juillet | Août

VILLE DE
Pont
Claix

SUR LE

PONT

#60

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

ACTUALITÉS > LE STREET ART ARRIVE EN VILLE | GESTION PRIVÉE DES BARRAGES : NON ! |
LE MICRO-CRÉDIT ZOOM SUR > DÉVOILEMENT DE LA PLACE DU 8 MAI 1945 RÉNOVÉE



DOSSIER

• PAPETERIES : UN AVENIR AMBITIEUX



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Les services municipaux présents à vos côtés

Félicitons tout d'abord l'équipe féminine senior de handball qui a porté les couleurs du club et de la ville à la tête de la Coupe de l'Isère !

Le temps de l'été et des vacances est annoncé et de chaleureuses festivités ont permis d'apprécier la nouvelle place du 8 mai 1945 qui s'est enrichie de créations fortes et colorées.

Le tour des chantiers d'entretien des équipements municipaux s'organise, les projets d'avenir de notre commune avancent. Le dossier sur le site des Papeteries en témoigne et conforte la polarité stratégique de Pont de Claix pour le développement économique au sud de la métropole.

Durant l'été, les services municipaux seront toujours présents à vos côtés, je pense en particulier aux plus âgés et aux personnes isolées. Cette période est aussi l'occasion pour moi de rappeler à toutes les familles le dispositif d'aide aux vacances et les programmations estivales prévues pour les plus jeunes.

Déjà les équipes pensent à la rentrée, et à la suite d'une longue période de concertation sur les rythmes scolaires, quatre scénarios seront soumis au vote des parents des élèves pontois le 24 septembre prochain. Ce scrutin sera majoritaire et organisé dans chaque école sur le même principe que le vote des parents d'élèves délégués parce que ce choix impactera aussi bien les rythmes des apprentissages que le rythme de vie des familles.

Je vous souhaite un bel été !

SUR LE PONT #60

journal d'information municipale

EN COUVERTURE

Street art : réalisation de la fresque place Salvador Allende

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge

Crédits photos

Service communication, Grenoble-Alpes métropole

Christoph Weller, Kamel Séraoui, ARDT

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371

DÉCÈS DE MICHELINE GROB



La Municipalité a appris avec tristesse le décès de Micheline Grob le 16 avril à l'âge de 92 ans. Elle avait fondé en 1987 à Pont de Claix l'Association des Rythmes du Tao (ARDT), où l'on pratique le tai chi chuan, cet art martial d'origine chinoise qui s'apparente à une danse lente, avec ses gestes harmonieux, parfois avec des armes (sabre, bâton, épée). Micheline Grob, graphiste puis enseignante, entraînait avec enthousiasme ses élèves, leur montrant les mouvements avec patience et légèreté. Jusqu'au bout soucieuse d'en assurer la pérennité, elle a accompagné toute la vie de l'ARDT.



3/11

ACTUALITÉS

Un large tour d'horizon de l'action publique

12/15

DOSSIER

Papeteries : un avenir ambitieux

16/17

ZOOM SUR

Inauguration de la place du 8 mai 1945

18/19

VILLE VIE ASSO'

Des nouvelles des associations pontoises

20/21

AGENDA

Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Colorer l'ordinaire réalité

Des murs muets aux façades animées : le street art a ceci de fabuleux qu'il rend à la ville la part de vie qui s'en échappe. Depuis plusieurs décennies déjà, l'art est ancré à Pont de Claix : subtil ou clinquant, singulier avec des chaises design ou impressionnant avec des sculptures gigantesques. La Ville tente l'aventure de l'art urbain, comme une évidence historique.



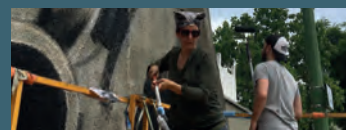
Depuis 2015, le Grenoble Street Art Festival a fait éclore les couleurs sur les façades grises de l'agglomération. Tout d'abord cantonné à la ville de Stendhal, il a peu à peu débordé pour se propager aux communes alentours – Fontaine, Saint-Martin d'Hères et aujourd'hui Pont de Claix. Ici, la volonté politique était forte, le cap a été franchi cette année avec la mise à disposition de deux façades en entrée de ville : celle de la place Salvador Allende, à l'angle des commerces, et celle du tabac du centre-ville, le long de la rue Benoît-Jay. « La volonté de s'emparer de l'espace public pour en faire, en quelque sorte un lieu d'exposition, est ancrée dans la mentalité de la commune depuis longtemps. Rejoindre la dynamique de l'agglomération impulsée par le festival était une évidence pour la municipalité », explique l'adjointe à la culture Corinne Grillet. Le directeur artistique du festival, Jérôme Catz, souligne la position stratégique de la commune : « Pont de Claix circonscrit la zone urbanisée de l'agglomération. Ces façades sont à la fois une vitrine pour le festival et un atout pour la ville ».

Choix des artistes

Une fois le projet lancé, comment s'opère le choix des artistes ? Qui décide de ce qui s'affichera sur les murs de la commune ? « Le choix de l'artiste relève du droit privé : le propriétaire du mur reste le principal commanditaire », explique Jérôme Catz. « Pour le mur de la place Salvador Allende, nous avons rencontré la fleuriste, Madame Vallier, propriétaire de la façade concernée. Nous avons discuté avec elle, saisi sa sensibilité, et lui avons fait des propositions d'artistes à partir d'un catalogue pour qu'elle puisse se projeter. Graciela Gonçalves Da Silva (AnimalitoLand pour son nom de scène) s'est assez vite imposée comme l'artiste la plus adaptée à ses souhaits ». Pour la façade du tabac, la même démarche a été initiée avec le propriétaire, M. Palamini. Le collectif Contratak a été choisi pour cette nouvelle fresque pontoise. Et surprise de dernière minute, dans la nuit du 23 au 24 juin, l'artiste Goin a été commandité pour réaliser une œuvre libre sur le mur de l'école Sainte-Agnès, place Salvador Allende. La fresque s'intitule « Toxic Wedding ».

« *Grow your interior out* » (Cultivez votre âme au dehors), c'est ainsi qu'a intitulé AnimalitoLand la fresque inaugurée par le maire Christophe Ferrari et Jérôme Catz, directeur artistique du festival, le 12 juin.

RENCONTRE



L'artiste argentine Graciela Gonçalves Da Silva a fait le déplacement spécialement pour concevoir et réaliser l'œuvre pontoise. Ses inspirations, elle les puise dans la vie quotidienne. « Je m'inspire de ce que je vois, des personnes que je rencontre, de mes nombreux voyages ou de la musique que j'écoute ». Les écouteurs vissés dans les oreilles, l'artiste autodidacte dessine à main levée et à la craie, les esquisses de ce qui deviendra la première fresque pontoise. « L'idée du motif s'est imposée d'elle-même : je pars de mon univers et j'y intègre la sensibilité de la personne. D'immenses fleurs colorées, ça paraissait évident ! » Mais faire entrer le street art, cet art sauvage et indomptable, dans un processus institutionnel tel qu'un festival, n'est-ce pas un peu paradoxal dans le fond ? « Mais non, pas du tout », explique Graciela. « Si je veux pouvoir produire une fresque aboutie et démesurée comme celle-ci, il faut absolument que ce soit dans un cadre légal, sans ça, jamais je n'aurais le temps ou les moyens. Ce genre de projet nourrit mon travail et me permet de continuer ».

28/04

TEMPS FORT



Quelque 380 personnes âgées, dont une trentaine de résidents de l'Ehpad, ont participé au repas des aînés. Le bouldrome s'est animé, au son des musiques cubaines. Orchestre et démonstrations de danse (salsa, bachata, « son ») ont égayé un repas haut en couleurs et en goûts concocté par la cuisine centrale. Les doyens, Augustine Attuyer, 102 ans, et Marius Allibe, 97 ans, ont reçu le traditionnel bouquet des mains du maire Christophe Ferrari et de l'adjointe aux solidarités Simone Torres.



AMÉNAGEMENT

Plus belle la vie de quartier

Les aides financières de la Région et de Grenoble-Alpes métropole étant actées, les travaux d'aménagement et de rénovation des Îles de Mars-Olympiades vont démarrer à la rentrée avec la transformation des cheminements et du stationnement. Viendra ensuite la réalisation de nouveaux espaces de loisirs, en cours de discussion avec les habitants.



Après l'organisation d'une dizaine de temps d'échanges avec les riverains, Maxime Ninfosi, adjoint à la démocratie locale et les élus de la Ville préparent une réunion publique finale le lundi 9 juillet à 18h à la Maison de

l'habitant. Chacun pourra ainsi découvrir les choix de transformation retenus pour les différents secteurs concernés par le projet de rénovation du quartier. L'ambition est de permettre aux habitants de mieux

Le 6 juin dernier, les habitants sont venus une nouvelle fois apporter leurs idées pour les espaces de loisirs et de détente du quartier. Ces aménagements auront lieu dès le début de l'année 2019.

profiter des espaces situés en bas de leurs immeubles, de bénéficier ainsi d'un meilleur cadre de vie capable de renforcer les liens entre tous. La concertation a permis de faire émerger des attentes au niveau de cinq zones particulières.

Dans plusieurs d'entre elles, les demandes se concentrent sur l'installation de jeux pour les plus jeunes et de mobiliers urbains permettant de profiter pleinement des espaces verts. Dans deux secteurs, l'idée de pouvoir manger en plein air est souvent exprimée. Le rendez-vous du 9 juillet permettra de finaliser l'ensemble des propositions et de vérifier leur faisabilité.

CONTACT >
MAISON DE L'HABITANT
04 76 29 86 29

Micro-crédit, maxi projets

Pour mener un projet lorsque l'on n'a pas accès au système bancaire traditionnel, le Centre communal d'action sociale de Pont de Claix peut orienter vers un système de micro-crédit, soutenu par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes.

Réaliser des travaux d'aménagement dans son logement, financer l'achat d'une voiture pour aider à la recherche d'emploi ou des dépenses de santé... certains projets peuvent être facilités pour les personnes en situation de précarité grâce à l'obtention d'un micro-crédit. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Pont de Claix souhaite favoriser l'accès à ce type de coup de pouce financier. Il a pour cela signé une convention avec la Caisse d'Épargne Rhône Alpes et son association relais pour ces opérations, Parcours Confiance Rhône Alpes. Les agents du CCAS, lors de leurs rencontres avec les usagers, repèrent les bénéficiaires potentiels et les orientent vers l'association. Un dossier de demande de prêt est alors monté, sous conditions de ressources. Le prêt peut aller jusqu'à 5 000 €, au taux d'intérêt du Livret A. Il est exempt de frais de dossier

et ne nécessite pas de caution personnelle. Ce crédit se distingue donc des autres, notamment parce qu'il permet aux personnes qui sont exclues du système bancaire traditionnel d'accéder à l'emprunt. Un accompagnement est assuré tout au long du projet et un parrain peut être désigné pour chaque emprunteur pendant un an, afin de l'épauler dans ses démarches.

Un engagement réciproque

La convention a été signée à la mairie par Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix et président du CCAS, Kalthoum Clavel, présidente de Parcours Confiance Rhône Alpes et Béatrice Louvier, directrice du département Animation Sociétariat et Parcours Confiance Caisse d'Épargne Rhône Alpes en présence de la vice-présidente du CCAS Simone Torres. Pour Christophe Ferrari, « il ne s'agit pas



Le CCAS et la Caisse d'Épargne facilitent le recours à l'emprunt par les publics en difficulté.

simplement d'aider quelqu'un à financer un projet, un achat, mais d'investir sur un potentiel humain. Le micro-crédit est un outil qui permet à des hommes et des femmes de garder espoir en leurs qualités, en leur potentiel et de transformer cet espoir en une réalité matérielle. >

RENSEIGNEMENTS >
CCAS. TÉL. 04 76 29 80 20

Opération tranquillité vacances

La Police municipale assure, avec la gendarmerie l'Opération tranquillité vacances, pour la période estivale. Des patrouilles sont organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions afin de veiller sur les domiciles signalés. Vous pouvez télécharger le formulaire en ligne sur www.ville-pontdeclaix.fr, rubrique Services municipaux, Police municipale.

> Renseignements
04 76 29 86 10

Plan canicule

Le plan canicule est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. La Ville recense les personnes vulnérables ou à risque pour leur porter une attention particulière en cas de fortes chaleurs. Les personnes de plus de 60 ans, les adultes en situation de handicap, isolées, peuvent se signaler en contactant le service soutien à domicile.

> 27 avenue Antoine Girard, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. : 04 76 29 80 22

Nouveau cabinet médical

Le docteur Nadine Bellaton-Chanelière s'installera comme médecin généraliste et médecin du sport à partir du 3 septembre au 14 cours Saint André (ancien cabinet du Dr Gomert).

Données personnelles

La législation sur la protection des données personnelles a évolué récemment. En application de la nouvelle réglementation, la Ville a nommé un Délégué à la protection des données. Ce dernier peut être saisi par les usagers des services municipaux au sujet du traitement de leurs données personnelles par la Ville et le CCAS.

> Contact : 04 76 29 86 49, dpo@ville-pontdeclaix.fr

Nourrir le corps et l'esprit

Depuis avril, les élèves et les enseignants du groupe scolaire Villancourt bénéficient d'un self flambant neuf. Sa mise en service précède de quelques mois celle de la nouvelle école maternelle qui aura lieu à la rentrée de septembre. À cette occasion le nouveau nom du groupe scolaire sera officialisé.

Finis les temps où les enfants attendaient sagement (ou pas) qu'on vienne les servir à table. Place au self dont les avantages multiples sont reconnus par tous : une meilleure fluidité de la pause du midi, des enfants bénéficiant d'une plus grande autonomie et une baisse notable du gaspillage. Par ailleurs, l'organisation du travail des agents de restauration se trouve améliorée : le temps gagné sur le service à table leur permet d'assurer un meilleur accueil des enfants. L'écolier prend son plateau, ses couverts, et une fois le repas terminé, va le déposer à un endroit précis. En responsabilisant pleinement chaque enfant, la démarche s'inscrit

aussi dans une logique éducative mise en place en lien avec les animateurs périscolaires. Le fonctionnement en self, plébiscité par les professionnels et les élèves, sera amené à s'étendre progressivement aux autres écoles de la commune et au centre aéré.

Un humaniste veille sur l'école

Lors du Conseil municipal du 26 avril, les élus ont décidé de renommer le groupe scolaire Villancourt. Dès septembre, il portera ainsi le nom d'un immense écrivain et aviateur français : Saint-Exupéry, né en 1900 et mort pour la France en juillet 1944 au large de Marseille. Un hommage



Le maire Christophe Ferrari, les élus et les enseignantes lors de la mise en service du self.

fort à un auteur dont l'œuvre célèbre ce qu'il y a de beau et de grand en chacun de nous. En espérant que les enfants retiendront durablement les mots du Petit Prince, son personnage le plus connu : « Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité ».

08/05

TEMPS FORT



73 ans après la fin du deuxième conflit mondial, il est toujours nécessaire d'entretenir sa mémoire. Les trois cérémonies d'avril, mai et juin avaient pour point commun de commémorer des événements associés à la seconde guerre mondiale : la déportation (29 avril), la victoire des Alliés (8 mai) et l'appel du général De Gaulle (18 juin). Le parc Borel a résonné trois fois des notes de *La Marseillaise* et de la sonnerie aux morts, en présence du maire Christophe Ferrari, des élus, des anciens combattants et de jeunes sapeurs pompiers.





23/05

TEMPS FORT

Ils sont Pontois depuis quelques semaines ou quelques mois. Ils viennent de l'Oise, des Alpes Maritimes ou bien d'autres communes de l'agglomération. Les nouveaux habitants ont été conviés par les élus à la mairie pour un temps d'accueil. Après une rapide présentation de la commune, de son environnement et de ses projets par le maire Christophe Ferrari et ses adjoints Souad Grand, Maxime Ninfosì et Mebrok Boukersi, les nouveaux Pontois ont profité d'un moment convivial pour échanger avec les élus et pour faire connaissance entre nouveaux voisins.

MUTUALISATION

Le garage municipal étend son service

Les maires de Pont de Claix, Champagnier, Jarrie, Varcès et Claix ont choisi de mutualiser l'entretien des véhicules municipaux.



Le garage municipal, qui assure les missions de contrôle, entretien et réparation du parc de véhicules de Pont de Claix, s'ouvre aux communes voisines. Depuis deux ans déjà, la Ville de Claix bénéficiait de ce service, contre facturation. Les collectivités de Champagnier, Jarrie et Varcès pourront désormais également faire entretenir leurs véhicules à

Pont de Claix. Contrôles et révisions périodiques des véhicules, réparations courantes ou exceptionnelles, remises en état suite à des pannes ou accidents, le champ d'intervention du garage pontois est défini par une convention signée le 13 juin par les maires des cinq communes. Le service emploie deux agents à temps plein pour les 80 véhicules de la Ville. Un troisième salarié a été recruté pour s'occuper des 60 véhicules supplémentaires induits par l'entente. Ce partenariat innovant, conclu pour une durée d'un an et renouvelable trois fois, prévoit les obligations des différentes parties et des modalités de compensation financière.

ART URBAIN

UNE CHAISE À LA BIENNALE DE VENISE



Elles parsèment la ville comme autant de pétales colorés, les chaises design du studio KLD se sont imposées comme une évidence dans le paysage urbain pontois. L'une d'entre-elles, la chaise Étoile, a été sélectionnée pour représenter son concepteur à la Biennale d'art contemporain de Venise. Après un voyage à New York pour la Design week en 2017 ainsi qu'une virée stéphanoise pour rafler le prix du public de la Biennale du Design de Saint-Étienne, c'est maintenant à Venise et pour six mois qu'elle a pris ses quartiers.

Flottibulle : jetez-vous à l'eau !

Pas besoin de plage pour se faire bronzer ! L'été à Pont de Claix, c'est aussi la possibilité de découvrir ou redécouvrir le centre aquatique, ouvert tous les jours pendant les vacances. Des animations sportives mais aussi culturelles sont au programme de l'été.

Flottibulle lance la saison estivale le 6 juillet avec une soirée festive et cinématographique. Pour la première fois, le public pourra regarder des courts métrages les pieds dans l'eau, installé sur une bouée ou dans les gradins. Les films projetés lors de ce Ciné piscine sont sélectionnés dans le cadre du Festival du film court en plein air de Grenoble. La soirée commence dès 17h avec des animations suivies d'un barbecue à 19h, puis place aux projections à 22h !

Sport et lecture

L'été se poursuit avec des séances de découverte du water-polo une fois par semaine pendant le mois de juillet, organisées par le GUC Pont

de Claix water-polo. Le snack, ouvert jusqu'à la rentrée scolaire, apaisera quant à lui les petites faims et les grandes soifs. Mais la vraie nouveauté, ce sera la mise en place d'un distributeur d'histoires courtes ! Le premier à Pont de Claix sera en effet installé dans le centre aquatique, avant d'être décliné ailleurs, répondant à la volonté politique de diffuser la culture sur le territoire, hors des équipements traditionnels. Ce dispositif mobile propose des textes en format court (3 à 5 mn de lecture) pour les jeunes et les adultes. Connecté à une plate-forme collaborative, son contenu est renouvelé en permanence par la communauté. On chuchote même que le réalisateur



Flottibulle, ses bassins, sa terrasse et sa pelouse n'attendent que vous pour le farniente.

américain Francis Ford Coppola, séduit par le dispositif, l'avait installé dans son propre restaurant.

> FLOTTIBULLE, 83 COURS SAINT ANDRÉ, OUVERT TOUTS LES JOURS DE 10H À 19H
TÉL. 04 76 29 86 00

01&02/06
TEMPS FORT



40 ans de proximité avec les habitants, de services et d'animations... 40 ans d'histoires aussi et surtout, partagées avec les habitants du quartier Grand Galet. Le centre social Jean Moulin a fêté son anniversaire comme il se doit : en associant le plus largement possible la population. Depuis des mois, un groupe de bénévoles a travaillé avec les professionnels pour préparer les festivités. Sans surprise, les deux jours J, la bonne humeur, la détente et la convivialité étaient au rendez-vous pour tous ceux qui étaient venus souffler les bougies de l'énorme gâteau d'anniversaire.



Gestion privée des barrages : non !

Lors du Conseil municipal du 26 avril dernier, les élus de Pont de Claix ont adopté un texte pour s'opposer à l'ouverture à la concurrence d'une partie du parc hydroélectrique français*, envisagée par l'Union Européenne et le gouvernement d'ici 2022. De nombreuses autres collectivités se mobilisent aux côtés des parlementaires locaux, dont la députée Marie-Noëlle Battistel qui répond à nos questions.

Pourquoi, selon vous, les barrages doivent-ils continuer à être gérés par un seul et même opérateur public ?

« Les barrages permettent de produire une énergie renouvelable, propre, stockable, pilotable et non-intermittente, ce qui permet de faire varier son utilisation en fonction des pics de consommation. C'est essentiel si on veut pouvoir atteindre nos objectifs prévus par la loi en matière de développement des énergies renouvelables et de transition énergétique... Au-delà de la production d'électricité, les barrages permettent de structurer la gestion de la ressource en eau sur nos territoires, je pense à la gestion des crues par exemple et des différents usages de l'eau. Les barrages participent de

notre indépendance énergétique. Or, on sait bien que les logiques de rentabilité contredisent la vision à long terme nécessaire à l'équilibre de notre système électrique.

Je pense vraiment qu'il est dangereux que la production hydraulique française soit ouverte à la concurrence. Nous risquons de perdre le contrôle d'une de nos filières d'excellence. »

Avec Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix et président de Grenoble-Alpes métropole, vous avez rencontré en avril le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. A-t-il entendu vos arguments ?

« Le ministre Nicolas Hulot veut se conformer aux exigences de la



Marie-Noëlle Battistel
Députée de la 4^e circonscription de l'Isère

Commission Européenne en autorisant la concurrence. J'ai quand même l'espoir que ce combat permette d'alerter l'opinion publique sur la nécessité de préserver nos barrages de la concurrence. L'engagement de Christophe Ferrari est sans faille à mes côtés et je l'en remercie vivement. Le territoire métropolitain, qu'il préside, s'associe à ce combat, comme l'ensemble des intercommunalités du Sud-Isère et de nombreuses communes partout en France. Cela donne de la force à cette lutte pour l'intérêt général. L'eau et l'énergie sont des biens communs qui doivent relever du service public et non du service marchand. »

* 150 ouvrages sur les 400 du parc français.

PÉRISCOLAIRE



INFOGRAPHIE

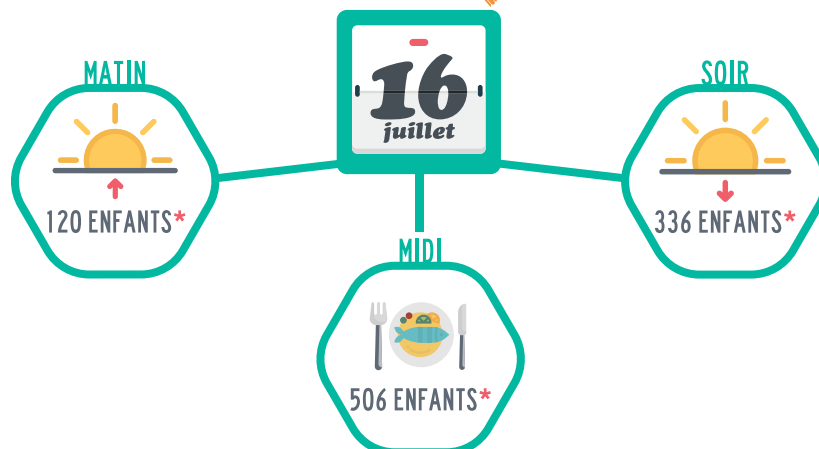
Cette année, les inscriptions aux activités périscolaires débuteront le lundi 16 juillet. L'Espace famille a déménagé, il se situe maintenant dans la Maison du Parc, 4 avenue du Maquis de l'Oisans. Pour rappel, lors de la première inscription, vous devez vous rendre sur place avec les documents à fournir. Un code vous sera remis afin de créer votre espace personnel sur le site de la Ville, rubrique Espace famille. Par la suite, toutes les démarches se font en ligne.

RENSEIGNEMENTS > 04 76 29 80 65
WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR

EURÊKA, C'EST REPARTI !

DÉBUT DES INSCRIPTIONS

EURÊKA



* Nombre moyen d'enfants inscrits à Eurêka en 2017

Service local de solidarité : les services du Département au cœur de la ville

Le Service local de solidarité (SLS) vient de quitter ses locaux de l'avenue du Maquis de l'Oisans pour investir l'ancien « Carrefour Mozart ». Ce déménagement est l'occasion de découvrir quelles sont les missions de cet équipement relevant du Département.



Les SLS maillent le territoire de l'agglomération grenobloise. Celui de Pont de Claix couvre aussi les communes de Claix, Vif, Varcès, Saint Paul de Varcès, le Gua et Miribel Lanchâtre. Il remplit trois grandes missions : la Protection maternelle et infantile (PMI), l'Aide sociale à l'enfance (ASE), et l'Action sociale (ASO), la Protection de l'enfance

Le Service local de solidarité accueille désormais le public au 14 rue Mozart.

étant une mission transversale assurée par les professionnels de ces trois services. La PMI s'occupe d'assurer la santé et le bien-être de l'enfant de la naissance à l'âge de 6 ans, avec des visites à domicile de la puéricultrice du secteur ou des permanences à destination des nourrissons. La PMI gère aussi l'instruction des agréments donnés aux assistantes maternelles et les bilans de santé dans toutes les écoles maternelles. Le troisième volet relevant de la PMI concerne l'enfant en danger, avec l'instruction des « informations préoccupantes » et les évaluations médico-sociales. L'ASE met en œuvre les mesures administratives et judiciaires qui concernent les mineurs : aides éducatives

à domicile ou en milieu ouvert, et placements administratifs et judiciaires. L'ASO s'adresse essentiellement aux familles mais aussi aux personnes vieillissantes et seules. Les travailleurs sociaux conseillent, orientent et accompagnent les usagers dans leurs démarches d'accès aux droits et d'insertion, et proposent un accompagnement budgétaire en cas de besoin. Le SLS de Pont de Claix emploie 32 personnes : assistants sociaux, éducateurs, puéricultrices, médecin, secrétaires et cadres reçoivent sur rendez-vous.

SLS > 14 RUE MOZART, 04 38 75 10 20
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H30. FERMÉ LE JEUDI MATIN

22/06

TEMPS FORT



Les enfants de la Batucavi ont ouvert la Fête de l'été en musique, avant de laisser place aux démonstrations de capoeira, aux chants de la Casa des mômes et aux jongleurs de feu. Le centre-ville s'est animé le temps d'une soirée, pour fêter l'arrivée de l'été, sur la place du 8 mai 1945 qui offrait, avec ses tables en terrasse, un aperçu de sa nouvelle configuration. De nombreux Pontois ont fait le déplacement et ont apprécié l'ambiance. La grande scène devant la mairie a permis aux groupes Talysker et Zicatinta de faire grimper la température avec leur rock survolté.





CENTRE AÉRÉ DE VARCES

DES LOCAUX AU TOP



Pour améliorer l'accueil de loisirs des enfants et développer le projet éducatif autour de l'environnement avec l'accueil de classes transplantées, la Ville a entrepris de moderniser les locaux du centre aéré de Varces. Le chantier a débuté au printemps avec le désamiantage ainsi que la rénovation et la mise aux normes des sanitaires.

Les travaux sont interrompus cet été pour ne pas gêner l'accueil des enfants. Ils se poursuivront à la rentrée avec la création de deux salles de classe, d'une cuisine, d'un self et d'une aire abritée de pique-nique. La réfection des façades et le renouvellement de l'isolation des murs sont également au programme afin de rendre le bâtiment performant sur le plan thermique et moins énergivore qu'auparavant. D'ici quelques mois, les animateurs d'Alfa 3A, en charge pour la Ville de l'organisation des accueils de loisirs, bénéficieront d'un équipement agréable et fonctionnel pour le confort de tous et surtout des plus jeunes. Le coût global de l'opération se monte à 435 000 euros.

PROLONGEMENT DU TRAM A

Les rails vont tracer leur sillage



Vue du futur arrêt intermédiaire « Édmée Chandon ».

Avec l'été commence la construction de la plate-forme qui accueillera les rails du tramway. Ces travaux font suite à une phase de plusieurs mois consacrée à la déviation des réseaux par les différents opérateurs (eau, assainissement, télécoms, électricité, gaz...). La création de la plate-forme ferrée va progresser depuis le terminus actuel échirollois Denis Papin, pour aboutir au printemps prochain à « Pont de Claix l'Étoile », le futur terminus de la ligne A. À partir du 9 juillet et jusqu'à la fin de l'été, la circulation se fera en sens unique sur l'avenue Charles de Gaulle en direction d'Échirolles, entre le cours Saint André et la rue de la Paix. Une déviation sera mise en place via Échirolles dans l'autre sens.

En parallèle de la pose des rails, va débuter en septembre la création des voiries et des aménagements des espaces urbains (trottoirs, noue paysagère, arbres, mobilier urbain...) qui dureront jusqu'en 2019. Le double sens de circulation sera maintenu le temps des travaux. La mise en service du tramway est prévue pour la fin de l'année 2019.

> Plus d'infos : www.smtc-ligne-a.fr

AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS

RENOUVELLEMENT DE RÉSEAU



Grenoble-Alpes métropole procède actuellement au renouvellement et à la sécurisation de la conduite d'eaux usées installée sous la chaussée de l'avenue du Maquis de l'Oisans (de la rue Stalingrad aux Services techniques de la Ville). Le chantier est prévu sur 7 mois et devrait s'achever à la mi-décembre 2018. Sur chaque zone concernée, les travaux entraînent la modification

d'une voie de circulation automobile et des pistes cyclables et la suppression provisoire des places de stationnement. La circulation sera toujours maintenue à double sens. À noter, des aménagements spécifiques sont prévus pour maintenir l'accès des riverains à leurs lieux d'habitation.

Renseignements > Grenoble-Alpes métropole (Régie de l'eau et de l'assainissement : 04 76 59 58 17). Entreprise Sade : 04 76 09 28 24



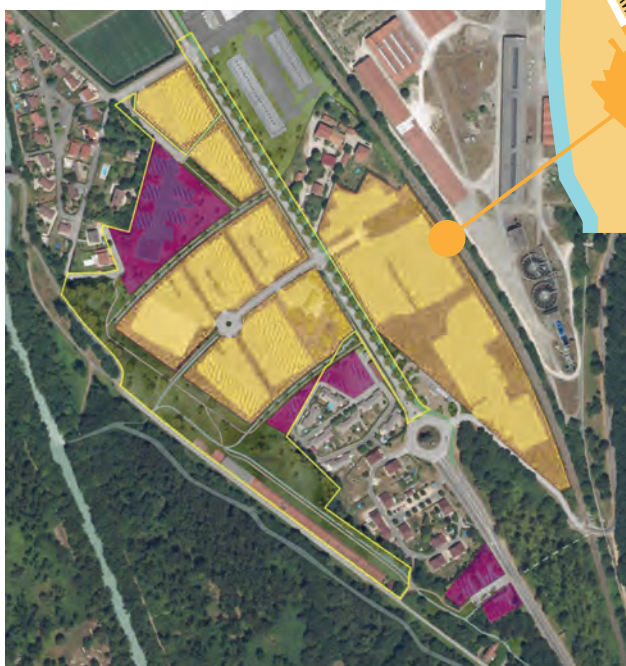
LA PLACE NELSON MANDELA BIENTÔT EN TRAVAUX

Un dernier temps de concertation avant les travaux de rénovation prévus à l'automne était organisé le 5 mai dernier sur la place Nelson Mandela. À cette occasion, les habitants du secteur ont pu choisir parmi deux propositions de jeux pour enfants (44 votes au total et 86 % des participants en faveur de structures multi-activités). Le projet global élaboré dans le temps avec les riverains va permettre une importante amélioration du cadre de vie avec la transformation des voiries, des zones de stationnement et des espaces de loisirs. Parallèlement, les services du bailleur Actis se mobilisent aussi pour le quartier en multipliant les actions : fourniture de bacs fleuris pour les balcons, étude de rénovation des façades...

Renseignements > Maison de l'habitant : 04 76 29 86 29



Découverte du site par les habitants lors des temps de rencontre et d'échanges organisés dans le cadre de la concertation.



Plan de zonage du projet

En orange, les secteurs à vocation économique, en violet ceux dédiés à la construction de logements. Le périmètre du projet porté par la Métropole est indiqué en jaune. Hors périmètre (parcelles privées), les mêmes règles d'urbanisation seront appliquées.

Document à consulter sur le site de la Ville : www.ville-pontdeclair.fr (rubrique Grands projets)

« La zone des Papeteries représente une chance extraordinaire d'accueillir des entreprises, des emplois et de renforcer l'attractivité de notre territoire. Nous disposons à cet endroit de vastes terrains rares à l'échelle de l'agglomération ». Ce constat, émis par Yannick Ollivier, vice-président de Grenoble-Alpes métropole en charge du développement économique, montre le chemin parcouru depuis près de dix ans. En 2009, un an après l'annonce brutale de la fermeture de l'importante usine de fabrication de pâte à papier, la Ville de Pont de Claix entamait une réflexion de transformation de la zone délaissée. En 2016, le sujet était déclaré d'intérêt métropolitain et l'intercommunalité reprenait à son compte les réflexions et les perspectives d'avenir dans le cadre de ses compétences de développement économique à l'échelle des



Un avenir ambitieux pour les Papeteries

En juillet 2008, les Papeteries de Pont de Claix annonçaient officiellement leur fermeture après 187 ans d'activité. Aujourd'hui, après concertation des habitants, Grenoble-Alpes métropole lance, en lien avec la commune, la réalisation d'un projet majeur pour le développement économique, le logement et le cadre de vie. Un projet dont l'enjeu est aussi de conserver les traces d'un passé industriel très ancré dans le cœur des Pontois.

49 communes de Grenoble-Alpes métropole. « Le travail de préparation a été long puisqu'il s'agissait dans un premier temps d'adapter Le Plan local d'urbanisme au nouveau Plan de prévention des risques technologiques de Pont de Claix. Aujourd'hui c'est chose faite ! La zone des Papeteries peut désormais accueillir des entreprises et des logements », précise Yannick Ollivier.

Ne rien faire sans recueillir l'avis des Pontois

Pour les élus, l'importance du projet devait légitimement conduire à l'organisation d'une large concertation avec les habitants. Celle-ci a été lancée le 30 mai 2017 et a permis de proposer à tous des réunions, des ateliers thématiques et des balades sur site. Un questionnaire et un registre spécial ont été mis à la disposition du public afin que chacun



Les riverains du site des Papeteries lors d'un atelier de réflexion sur le projet d'aménagement

puisse s'exprimer. Une délibération de la Métropole du 9 février 2018 acte le bilan de la démarche et propose une synthèse globale des avis exprimés.

Des habitants écoutés

De l'expérience, Yannick Ollivier a retenu l'attachement des Pontois à la vocation économique du secteur. « Ils ont l'histoire des Papeteries en eux et valident pleinement l'arrivée de nouvelles entreprises. Pour autant, ils tiennent à ne pas gommer les traces du passé. La conservation et la transformation des bâtiments anciens qui n'ont pas été démolis est donc essentielle. »

Et l'élu de rappeler également le rôle prépondérant des habitants pour que les futurs logements respectent la topologie des secteurs résidentiels existants avec des constructions basses et suffisamment espacées.

Au niveau des espaces extérieurs, les Pontois ont influencé le projet en choisissant l'option d'une frange verte plutôt que l'aménagement d'un parc urbain. Le souhait étant de bénéficier de zones d'aspect le plus naturel possible. Un choix en phase avec l'analyse de Yannick Ollivier qui précise : « Les zones d'activités que nous créons ne ressemblent pas à celles aménagées il y a vingt ou trente ans. Les architectes ont en effet pour consignes de dessiner des bâtiments de qualité et de les relier entre eux par un maillage de voiries et d'espaces verts agréables à l'œil et à l'usage ».

De son côté, le maire de Pont de Claix, Christophe Ferrari compte sur l'évolution du secteur pour que sa vitalité retrouvée facilite le développement de services publics, comme ceux des transports en commun par exemple.



Un projet aux enjeux multiples

Présentation de la cohérence d'ensemble par le cabinet d'architectes Aktis, missionné par Grenoble-Alpes métropole.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La programmation principale du projet repose sur l'essor économique. Sur les 9 hectares au total, il est prévu environ 4 hectares de terrains dédiés à l'activité artisanale et industrielle. Dans cette optique, la grande halle existante sera réutilisée pour accueillir des entreprises.

La zone d'activités prévue sera accessible directement depuis l'avenue du Maquis de l'Oisans grâce à la création d'une voirie de desserte centrale. Un second accès est prévu au nord de la zone, dans le prolongement du chemin Dieulamant.

CALENDRIER >

Commercialisation par la Métropole jusqu'en 2020. * Zone d'implantation de la 1^{ère} entreprise, permis de construire en 2018.

LOGEMENTS

Le projet a été enrichi d'un volet création de logements adapté au secteur. Une opération entre le quartier Mon Logis et la future zone d'activités prévoit de 40 à 50 logements, avec 4 bâtiments dont la hauteur ne dépassera pas le toit du « Château » tout proche. Ces logements seront implantés de manière à créer une transition douce avec les logements existants, tout en préservant les vues sur les éléments patrimoniaux et sur le paysage.

Au sud de la zone, des possibilités d'extension modérée des quartiers Belledonne et Beau Site (gérés par le bailleur Actis) sont aussi envisagées avec la création d'une vingtaine de logements environ.

CALENDRIER >

2019-2020



ESPACES VERTS

La force du projet des Papeteries réside dans sa capacité à concilier l'activité économique et l'habitat autour d'une structuration paysagère forte. Pour cela, il est prévu la création de venelles vertes transversales, avec des noues paysagères de rétention des eaux de pluie. Elles constitueront des traversées sécurisées et qualitatives pour les cycles et les piétons, avec des liaisons apaisées entre l'avenue du Maquis de l'Oisans et le parc linéaire. Celui-ci viendra longer la grande halle Marcelline sur environ 2,3 hectares pour assurer la liaison écologique entre le plateau de Champagnier et la réserve de biodiversité du Drac. Il prendra la forme d'une frange naturelle avec des aménagements simples. Une promenade le reliera au parc Borel, tout proche du centre-ville et de ses commerces.

CALENDRIER >

Création du parc linéaire courant 2020

PATRIMOINE INDUSTRIEL

Le souhait affiché par la collectivité et les habitants de préserver et de mettre en valeur le patrimoine industriel des Papeteries se retrouvera dans le projet d'aménagement. Pour ce faire, il est convenu de réhabiliter le « Château » en créant des logements, de réutiliser la grande halle centrale dans le parc d'activités et de préserver les halles Marcelline. Il est également prévu d'assurer la conservation du mur en pierres le long de l'avenue du Maquis de l'Oisans et de préserver la « Maison Sombardier ». L'entreprise retenue sur la parcelle devra donc l'intégrer à son propre projet.

Ce volet marque l'attachement de tous à l'ancienne usine qui est à l'origine de la création de la commune en 1873.

CALENDRIER >

À partir de 2019

Le cœur de la ville bat plus fort !

La rénovation du centre-ville, prévue jusqu'à la fin de l'année 2019, a marqué une petite pause festive avec l'inauguration de la place du 8 mai 1945 à laquelle les Pontois étaient conviés. Retour sur l'événement et présentation de la configuration des nouveaux espaces situés devant la mairie.



Sous un soleil retrouvé, les Pontois ont participé nombreux à l'inauguration de la nouvelle place du 8 mai 1945 désormais dotée d'une vaste esplanade piétonne.



Le maire, président de Grenoble-Alpes métropole, Christophe Ferrari, le vice-président de Grenoble-Alpes métropole, Christophe Mayoussier, Françoise Gerbier, vice-présidente du SMTC, et les élus de Pont de Claix ont coupé le traditionnel ruban pour marquer cette étape importante de transformation du cœur historique de la commune. Pour l'occasion, plusieurs maires des communes voisines étaient présents. Les travaux vont se poursuivre aux abords de la place du 8 mai 1945 en 2018, puis sur la place Salvador Allende en 2019.

REPÈRES

Les grands objectifs du projet de rénovation du centre-ville >

- Proposer une centralité attractive et apaisée, identifiable à l'échelle de la ville et de la métropole.
- Améliorer le confort urbain et offrir des espaces plus généreux pour les piétons.
- Contribuer à renforcer et à dynamiser le commerce de proximité.
- Réduire les nuisances en articulant efficacement les différents modes de transports.
- Mettre en valeur le bâti existant.

Les financements >

- Montant global du projet : 4 220 000 €
 - financement Ville : 3,2 millions €
 - financement Grenoble-Alpes métropole (Cœurs de ville, cœurs de métropole) : 880 000 €
 - financement Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) : 140 000 €

PLACE DU 8 MAI 1945, SUIVEZ LE GUIDE !

**Détente et verdure >**

Un alignement de tilleuls est en place. Il sera prolongé en 2019 jusqu'à la place Salvador Allende. Plus d'une dizaine d'érables seront plantés à l'automne au centre de la place et aux extrémités de la fontaine. À la même période, les massifs de fleurs et d'arbustes seront définitivement agencés pour agrémenter les espaces de détente. En attendant ces plantations, les services de la Ville ont fleuri les lieux avec des dahlias notamment. L'arrosage automatique en goutte à goutte a été installé. Ce système est économe et propice à un fleurissement constant, adapté aux saisons.

**Sous les lampions >**

De nouveaux candélabres en métal gris anthracite donnent à la place un côté élégant et moderne. Ils sont équipés d'ampoules Led réglables et peu énergivores. 4 mats-aiguilles viennent diffuser une lumière douce au niveau des cheminements piétons. Ils sont équipés d'un matériel de diffusion sonore pour mettre en musique les futurs temps festifs. Ils permettront de programmer des effets de lumière spécifiques au niveau des jets d'eau de la fontaine notamment.

**Le doux murmure de l'eau >**

Une fontaine qualifiée de « sèche » est en place. Il sera possible d'arrêter si besoin les jets pour laisser libre la circulation piétonne sur la zone habituellement arrosée. Huits jets d'eau réglables en puissance vont être mis en service pour apporter de la fraîcheur et donner aux espaces environnants une ambiance agréable et apaisée. Le système fonctionne en boucle pour éviter le gaspillage et l'eau est traitée pour garantir sa qualité. La fontaine accueille à nouveau en son sein la sculpture bien connue des habitants qui ornaît déjà le parvis de la mairie.

**Garçon ! >**

La piétonnisation du côté est de la place permet un important agrandissement des zones situées devant les commerces. Un règlement d'occupation du domaine public (géré par Grenoble-Alpes métropole) précise les dimensions et les caractéristiques d'aménagement des terrasses. Des préconisations pour le futur mobilier (tables, chaises, stores...) ont été discutées lors de réunions avec les commerçants, pour une plus grande harmonie esthétique de la place. Les trottoirs et les terrasses côté ouest ont été également agrandis pour le confort de tous.

**Arrêt sur image >**

À partir du 27 août, le nouvel arrêt de bus situé sur la place entrera en service en direction de Grenoble. Dans l'autre sens (direction Claix), l'arrêt Pont de Claix-Mairie actuel sera conservé. Le déplacement de l'arrêt de bus entraîne la suppression, décidée par le SMTC, de celui de Marcelline dans les deux sens.

Et les façades ?

Une opération publique d'amélioration de l'habitat est mise en place afin d'aider les propriétaires à rénover leurs façades, dans un délai de 3 ans.

**Rens. : service urbanisme
04 76 29 80 55**

Alors, ça mord ?

Si la pêche est ouverte toute l'année, le printemps reste la saison privilégiée des amateurs de truites, brochets et autres carpes. C'est le moment choisi par l'Amicale des pêcheurs pour organiser plusieurs temps forts.

Le 9 juin, les jeunes étaient invités à découvrir la pêche lors d'un lâcher de truites à l'étang des Bauches. La journée était co-organisée par l'OMS et ouverte à tous les sociétaires, ainsi qu'à tous les jeunes intéressés, y compris sans permis.

L'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique), communément appelée Amicale des pêcheurs, couvre le secteur de Pont de Claix, Claix, Varcès, Seyssins, Échirolles et Champagnier. Avec ses 1 500 adhérents, c'est l'une des plus grosses associations du département (4^e sur 73). Plusieurs cours d'eau sont praticables, sous réserve d'avoir acheté le permis. Quelques plans d'eau maillent le secteur : l'étang des Bauches à Claix et le Trou aux

canards à Champagnier. Selon les périodes, les différentes espèces de poissons ne sont pas toutes autorisées à la pêche : on exclut les moments de « frai », c'est-à-dire de reproduction. Ainsi, ce qu'on considère comme « l'ouverture de la pêche », à la mi-mars, correspond au moment où la truite est autorisée. Le brochet quant à lui peut être pêché de mai à décembre.

L'association organise une dizaine de lâchers par an, auxquels participent environ 200 pêcheurs. En tout, ce sont pas loin de 2 tonnes de poissons qui sont ainsi mises à l'eau. L'association, outre les événements qu'elle organise, est missionnée sur l'entretien et la dépollution des espaces : 2 500 € par an sont ainsi consacrés à l'entretien du Trou aux



L'étang des Bauches à Claix est l'un des spots pour les pêcheurs locaux.

canards, 800 € pour l'étang des Bauches. L'Amicale des pêcheurs finance ces nécessaires travaux grâce aux permis, sur lesquels elle touche un pourcentage.

Contact > AAPPMA de Pont de Claix :
40 bis av. Victor Hugo
Tél. 06 67 50 40 56
<http://aappma-pontdeclaix.fr>



Après avoir dominé Beaurepaire en quarts de finale (19-14) et battu sur le fil Voiron en demi-finales (22-21), les seniors féminines du Handball club pontois emmenées par leur capitaine Mathilde Faure, ont gagné la Coupe de l'Isère en s'imposant en finale. C'était le 9 juin dernier à La Côte Saint André, avec une victoire contre Crolles sur le score de 22 à 19. Rencontre avec le président du club, Mickaël Stucki, également coach et joueur.

HANDBALL FÉMININ : LES SENIORS CHAMPIONNES !

« Les joueuses ont mis cinq à dix minutes à rentrer dans le match, mais après, elles ont mené tout le temps, sans plus jamais être inquiétées », s'enthousiasme Mickaël Stucki, entraîneur des seniors féminines, en relatant le dernier match de la saison. Les filles, qui évoluent en départemental, terminent premières sur les 12 équipes engagées dans la Coupe de l'Isère. « C'est une équipe jeune, autour de 23-24 ans, mais les joueuses sont des anciennes du club, elles y pratiquent le hand depuis une dizaine d'années », précise le coach. Car l'enjeu, pour le club pontois, est de faire rester ses jeunes malgré la concurrence des clubs voisins, plus importants. « On a un minimum d'ambition, on veut alimenter nos équipes seniors avec les jeunes qu'on a formés, éviter que les meilleurs ne partent jouer ailleurs ».

Du côté des filles, qui évoluent toutes en départemental, un autre bon résultat cette année : les moins de 15 ans ont gagné leur première phase de championnat et montent en Ligue (niveau régional) la prochaine saison. Les équipes masculines évoluent également en départemental, à l'exception des seniors, qui se maintiennent en pré-régional. En tout, le Handball club pontois compte 170 licenciés pour 10 équipes, avec une équipe dirigeante renouvelée il y a trois ans. Seul bémol : il manque la catégorie des moins de 18 ans chez les filles. L'exemple de la réussite des seniors devrait en inspirer plus d'une !

CONTACT > HANDBALL CLUB PONTOIS, 06 25 40 06 18
[FACEBOOK.COM/PG/HANDBALLCLUBPONTOIS](https://www.facebook.com/pg/handballclubpontois)

L'AGP SUR LE PODIUM

Les jeunes gymnastes de l'Amicale gymnique pontoise ont participé à une compétition régionale de gymnastique artistique Ufolep à Échirolles. Sur les 6 équipes féminines engagées, deux terminent sur un podium : l'équipe 1 des 6-8 ans se classe deuxième, tandis que l'équipe 1 des 7-10 ans termine première.

PÉTANQUE : PLACE AUX VÉTÉRANS

32 équipes de vétérans, soit environ 250 participants pour 176 parties, ont disputé une rencontre de championnat des clubs vétérans première division organisée par le Club pétanque Pont de Claix (PPC). Les quatre équipes engagées par le club local ont récolté un palmarès équilibré : deux défaites pour PPC3, deux victoires pour PPC4, une victoire et une défaite pour PPC1 et PPC2.

DES PODIUMS**POUR LE TWIRL DANSE**

Le club pontois de twirling bâton a obtenu 4 podiums en demi-finale du championnat de France National 3 : en solo junior Justine Domo et Lucas Molinari obtiennent chacun une médaille d'or. Le duo benjamin de Mathis Diasparra et Romane Crutz se classe 3^e, avec une médaille de bronze, tout comme le duo junior de Roxanne Palin et Chloé Martin.

REMISE DE CEINTURES NOIRES AU KARATÉ

Le Karaté club pontois, par la main de sa professeur Isabelle Dalicoud, a remis officiellement trois nouvelles ceintures noires à ses jeunes karatékas : Guillaume Cornu, 15 ans dont 6 ans de pratique, Badia Kamel et Sanaé Kamel, 18 ans dont 6 ans de pratique. Quant à Johanna Cimadomo, elle a réussi le grade de 2^e dan.

VILLE VIE ASSO'**PERSONNES ÂGÉES**

ADPA : agir pour le maintien à domicile

L'association ADPA (Accompagner à domicile pour préserver l'autonomie) quitte son siège de la rue Benoît-Jay pour investir de nouveaux locaux à la Maison des associations. L'occasion de présenter la structure et ses missions.



Avec le vieillissement de la population et les problématiques d'effectifs en structures spécialisées, le maintien à domicile est un enjeu majeur. L'association ADPA, créée en 1955 en Isère, a été le premier service d'aide à domicile à avoir reçu l'autorisation d'exercer par le Département. Elle couvre 79 communes de la moitié sud du département. L'antenne de Pont de Claix concerne les habitants des communes du canton (Claix, Vif, Varcès, Saint Paul de Varcès, le Gua). Elle s'adresse aux personnes fragilisées, quels que soient leur âge et leur situation, qui souhaitent préserver leur vie quotidienne à domicile. L'ADPA propose des services d'aide (tâches domestiques comme l'entre-

tien du logement ou la préparation des repas, activités sociales comme les courses ou les promenades, gestes de la vie quotidienne) et de soins infirmiers (pansements, perfusions, toilette, aide à la prise de médicaments, accompagnement et formation aux soins, prévention alimentaire). Elle dispose aussi d'une équipe spécialisée, composée de psychomotriciens, ergothérapeutes, infirmiers, qui accompagne les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs et leur entourage.

230 personnes font appel chaque année aux services de l'antenne pontoise de l'ADPA. L'âge moyen des bénéficiaires est de 85 ans. L'équipe est composée d'aides-soignants, de deux infirmières, d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie. En tout, plus de 50 salariés sont employés par l'agence de Pont de Claix, dont 12 en métiers du soin.

Contact >

ADPA, 29 av. du Maquis de l'Oisans,
04 38 72 98 70 - www.adpa38.fr
facebook.com/adpa38

Première action contre l'épilepsie

Le complexe des 2 Ponts a accueilli début juin une manifestation consacrée à la lutte contre l'épilepsie. Une conférence sur la maladie a ouvert l'événement, co-organisé par l'Office municipal des sports. Le professeur Kahane a expliqué les différents symptômes de cette maladie neurologique, expliqué comment détecter une crise et répondu aux questions du public. Le samedi, une centaine de sportifs ont pris le départ de 3 courses (10 ou 5 km pour les adultes, 1 km pour les enfants). La manifestation, portée et animée par de nombreuses associations, a fortement mobilisé les bénévoles pontois : Karaté club, Lai muoi, Twirl danse, Mille et une collections, GUC water-polo, Arc en ci'elles, Phila club, Koach'Ing danse, Voyages et culture... Épilepsie France 38 tenait un stand d'information. Des fonds ont été récoltés pour la recherche sur la maladie.

Retour sur l'art amateur

Peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, fusain ou pastel, photographies et sculptures... plus de 70 œuvres des artistes amateurs étaient exposées en juin à l'église Saint Étienne dans le cadre de Solstice. Pendant deux semaines, les visiteurs étaient invités à voter pour l'œuvre de leur choix. Au terme de l'exposition, le prix de la meilleure photographie a été attribué à Richard Ketterer pour « Regard », celui de la meilleure sculpture à Béatrice Adell pour « Tête d'éléphant » et le 1^{er} prix de peinture est revenu à Gérard Jallifier-Talmat avec « Méandre en hiver ». L'association Amis artistes amateurs (adultes et enfants) organisait avec la Ville cette manifestation, à laquelle participaient également des artistes pontois et des alentours.



www.ville-pontdeclaix.fr
Retrouvez les coordonnées
des associations et des clubs
sportifs de Pont de Claix.



juillet | août

MER. 4 JUILLET, 15H-17H

ANIMATIONS SPORTIVES

Initiation au football américain avec le club Les Centaures. Public jeune

.Parc des Îles de Mars-Olympiades

DU 4 AU 25 JUILLET, 16H30-18H30

ATELIERS CRÉATIFS JARDINAGE

Planter, cultiver, créer... s'amuser en lien avec la nature !

Tout public

.Jardins partagés des Îles de Mars-Olympiades

VEN. 6 JUILLET, 16H-18H

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Quarts de finale

Public jeune (11-25 ans)

.Escale

> Renseignements : 04 76 29 86 90

SAM. 7 JUILLET, 14H

TWIRL DANSE

Gala de fin d'année

.Gymnase Victor Hugo

> Renseignements : Twirl danse de Pont de Claix 06 85 08 34 73

LUN. 9 JUILLET, 18H-21H

SOIRÉE JEUX

Public jeune

.Place Michel Couëtoux

> Renseignements : 04 76 29 86 90

LUN. 9 JUILLET, 18H30

RÉUNION PUBLIQUE

Projet de réaménagement des espaces publics Îles de Mars-Olympiades.

Plus d'infos p. 4

.Maison de l'habitant

> Renseignements : 04 76 29 86 29

MAR. 10 JUILLET, 16H30-18H30

ANIMATIONS ET JEUX

Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public

.Place Nelson Mandela

MER. 11 JUILLET, 16H30-18H30

ANIMATIONS ET JEUX

Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public

.Parc des Îles de Mars-Olympiades

VEN. 13 JUILLET

SORTIE PRENONS L'AIR ENSEMBLE

.Cirque de Saint-Même

Tout public. Tarifs au quotient familial.

> Sur inscription auprès des centres sociaux 04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

LUN. 16 JUILLET, 18H-21H

SOIRÉE JEUX

Public jeune

.Place Michel Couëtoux

> Renseignements : 04 76 29 86 90

MAR. 17 JUILLET, 16H30-18H30

ANIMATIONS ET JEUX

Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public

.Taillefer

MER. 18 JUILLET, 9H-12H

ATELIER VÉLO ET PETIT-DÉJEUNER

Venez réparer votre vélo et partager un petit déjeuner convivial

Tout public

.Place Michel Couëtoux

MER. 18 JUILLET, 16H30-18H30

ANIMATIONS ET JEUX

Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public

.Parc des Îles de Mars-Olympiades

MAR. 24 JUILLET, 16H30-18H30

ANIMATIONS ET JEUX

Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public

.Place Nelson Mandela



SAM. 28 JUILLET

SORTIE PRENONS L'AIR ENSEMBLE

Moulin Guitare

.Les Abrets en Dauphiné

Tout public. Tarifs au quotient familial

> Sur inscription auprès des centres sociaux 04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

MAR. 7 AOÛT, 16H30-18H30

ANIMATIONS ET JEUX

Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public

.Place Nelson Mandela

MER. 8 AOÛT, 16H30-18H30

ANIMATIONS ET JEUX

Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public

.Taillefer

SAM. 11 AOÛT

SORTIE PRENONS L'AIR ENSEMBLE

Fêtes médiévales

.Saint-Antoine-l'Abbaye

Tout public. Tarifs au quotient familial.

> Sur inscription auprès des centres sociaux 04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

MAR. 14 AOÛT, 16H30-18H30

ANIMATIONS ET JEUX

Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public

.Place Nelson Mandela

Fermetures estivales et horaires d'été

BIBLIOTHÈQUE ARAGON
PLACE MICHEL COUËTOUX
04 76 29 80 95

Horaires d'été :

mardi : 16h - 18h

mercredi : 9h30-12h30 et

16h-18h

vendredi : 16h-19h

samedi : 9h30-12h30

Fermeture du 31 juillet

au 18 août

**CENTRE SOCIAL
IRÈNE JOLIOT-CURIE**
27 AV. ANTOINE GIRARD
04 76 29 86 40

Ouverture du lundi
au vendredi

CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN
12 RUE DU DR VALOIS
04 76 29 86 60

Ouverture du lundi
au vendredi

Du 6 au 24 août :
ouverture du mardi
au vendredi de 9h à 12h

LUDOTHÈQUES

Ouverture du 9 au 27
juillet et du 6 au 24 août,
de 9h30 à 12h.

IRÈNE JOLIOT-CURIE :
les vendredis matins

JEAN MOULIN :
les mercredis matins

FLOTTIBULLE
85 COURS SAINT ANDRÉ
04 76 29 86 00
Ouverture 7j/7
de 10h à 19h

MAISON DE L'HABITANT
AVENUE DES ÎLES DE MARS
04 76 29 86 29
Fermée du 6 au 10 août

MAR. 21 AOÛT, 16H30-18H30
ANIMATIONS ET JEUX
 Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public
 .Place Nelson Mandela

MER. 22 AOÛT, 11H30
CÉRÉMONIE
 Commémoration de la Libération de Pont de Claix
 .Monument aux morts, parc Borel
 > Renseignements : 04 76 29 86 86

MER. 22 AOÛT, 16H30-18H30.
ANIMATIONS ET JEUX
 Jeux avec la ludothèque hors les murs, sports collectifs de plein air (hockey, volley, foot...), animations... Tout public
 .Parc des Îles de Mars-Olympiades

MER. 22 ET 29 AOÛT, 16H30-18H30
ATELIERS CRÉATIFS JARDINAGE
 Planter, cultiver, créer... s'amuser en lien avec la nature !
 Tout public
 .Jardins partagés des Îles de Mars-Olympiades

SAM. 25 AOÛT
SORTIE PRENONS L'AIR ENSEMBLE
 .Lac d'Aiguebelette
 Tout public. Tarifs au quotient familial
 > Sur inscription auprès des centres sociaux 04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

VEN. 31 AOÛT, 16H-19H
SOURIEZ, C'EST ENCORE L'ÉTÉ !
 Une fête pour clôturer l'été. Goûter partagé, ateliers créatifs, jeux, danse, musique... Tout public
 .Place Michel Couëtoux

SAM. 8 SEPTEMBRE, 10H-17H
FORUM DES ASSOCIATIONS
 .Complexe des 2 Ponts
 > Renseignements : 04 76 29 80 44



souriez,
c'est l'été !

Cinés d'été

4 séances sont proposées cet été, à découvrir seul, en famille ou entre amis. Tout public.

Ciné piscine

VEN. 6 JUILLET, À PARTIR DE 17H. .Flottibulle

Une première à Pont de Claix : visionnez des courts métrages les pieds dans l'eau, installé sur une bouée ou dans les gradins à Flottibulle. Ciné piscine dans le cadre du Festival du film court en plein air de Grenoble.

Dès 17h, Flottibulle fête l'été avec grillades et animations

17h-19h : jeux

19h-22h : barbecue et baignade

22h : projections de courts métrages

> Tarifs : pour la soirée complète (jeux, barbecue et projections) : de 6,25 à 10,40 €. Pour la projection seule : une entrée à Flottibulle (de 2,10 à 5,20 €). Réservation conseillée au 04 76 29 86 00 ou au 04 76 29 80 59

L'Ascension*

Comédie de Ludovic Bernard, 2017
 LUN. 23 JUILLET.
 À LA TOMBÉE DE LA NUIT
 .parc des Îles de Mars-Olympiades
 Gratuit

Captain Fantastic

Film de Matt Ross, 2016
 MAR. 31 JUILLET.
 À LA TOMBÉE DE LA NUIT
 .place du 8 mai 1945
 Gratuit

Baby boss*

Film d'animation de Tom McGrath, 2017
 MAR. 28 AOÛT.
 À LA TOMBÉE DE LA NUIT
 .parc Jean de la Fontaine
 Gratuit

*Commencez la soirée dès 18h avec des animations autour du cinéma pour les enfants puis un pique-nique partagé.

Les jeunes à l'heure d'été

Quelque huit semaines de vacances, autant de temps libre pour vivre des moments forts : sorties, tournois, ateliers sont organisés durant cet été pour les jeunes de 11 à 17 ans.

L'Escale propose, du 9 juillet au 31 août, des activités en tout genre mises en place par le service Jeunesse. À la journée, en demi-journée ou en séjour d'une semaine, le choix est varié. Les jeunes sont invités à élaborer leur propre programme la semaine du 6 août. Et la semaine suivante sera consacrée à la thématique « Zombie invasion », pour faire se dresser les cheveux sur la tête !

Sélection des activités à la journée

• MER. 11 JUILLET

Lac de Paladru

• VEN. 13 JUILLET

Lac d'Aix les Bains

• LUN. 16 JUILLET

Randonnée à vélo à Rochefort ou Claix

• MER. 18 JUILLET

Accrobranche

• VEN. 20 JUILLET

Lac de Charavines

• MER. 25 JUILLET

Walibi

• VEN. 27 JUILLET

Lac d'Aix les Bains

• MER. 1^{ER} AOÛT

Lac de Paladru

• VEN. 3 AOÛT

Lac d'Aix les Bains

• MER. 22 AOÛT

Lyon City game (street art et visite des traboules)

• VEN. 24 AOÛT

Walibi

• MER. 29 AOÛT

Lac de Champos (Drôme)

• VEN. 31 AOÛT

Préparation de la fête Souriez, c'est encore l'été ! Le soir même place Michel Couëtoux
 Plus d'infos ci-contre

Consultez le programme complet et les tarifs sur www.ville-pontdeclaix.fr
 > Renseignements : Escalé, 04 76 29 86 90

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

L'inauguration de la semi-piétonnisation de la place du 8 mai a eu lieu le mercredi 20 juin 2018. Notre groupe souhaitait revenir sur ce projet emblématique du mandat actuel, les premières discussions sur cet aménagement remontent à 2011. De ces réflexions est née l'idée de permettre un réaménagement du centre-ville avec la possibilité de rendre piétonne une partie de la place devant l'Hôtel de ville, pour souligner ce que représente la place du 8 mai dans le projet de réaménagement et ce qu'elle offrira comme perspective à nos habitants, à nos acteurs économiques et commerciaux de proximité. L'ambition de l'équipe municipale, par ce projet, a été de rendre le centre-ville à ses habitants, permettre à notre population, mais aussi à celles et ceux qui participent au dynamisme de la commune, à celles et ceux qui viennent à Pont de Claix, de pouvoir bénéficier du meilleur cadre de vie possible. Nous avons pu prendre parfois en compte et répondre aux difficultés des commerçants, qu'il s'agisse de situations isolées ou collectives et ceci car la municipalité, et ce depuis le début, a eu à cœur de toujours mener ses projets dans la concertation. Ce dernier ainsi réalisé répondra demain aux besoins de nos concitoyens de se réapproprier l'espace public, tout en venant profiter des produits et des services de nos commerces de proximité et par la même occasion permettre à Pont de Claix de se doter d'un souffle et d'une dynamique économique nouvelle.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Pour commencer : la nature travaille pour nous

L'économie naturelle fonctionne en cycles ou meurt. Pour durer, l'économie humaine doit tout d'abord se caler sur les fonctionnements de l'économie naturelle. Par exemple, considérer les déchets comme autant de ressources – ce sont les approches de l'écologie industrielle, de l'économie de la fonctionnalité ou encore de l'économie circulaire. Il s'agit de concevoir la nature comme travaillant pour nous, dont le travail accumule du capital, le capital-nature.

Répondre aux besoins prioritaires des humains.

- Reconnaître à tous les niveaux la notion de juste prix en généralisant le commerce équitable.
 - Donner la préférence aux biens et services de bonne qualité écologique et sociale.
 - Gagner sa plus-value économique à travers l'entretien et non l'obsolescence organisée.
 - Promouvoir une relocalisation solidaire et assurer l'emploi local.
 - Valoriser la production de proximité et miser sur l'agrométéorologie pour nourrir la planète sans détruire les sols.
 - Assainir énergétiquement le parc immobilier.
 - Améliorer la qualité de la vie par une mobilité réorganisée.
 - Aménager des espaces pour la biodiversité.
 - Orienter la finance dans ces directions et la retirer des investissements dans les domaines à externalités sociales et environnementales négatives.
- Voilà pour notre groupe le devenir des papeteries que nous appelons de tout cœur.

Daniel De Murcia / Éléonore Perrier

GROUPE ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX - DIVERS GAUCHE

Sécurité Sociale en danger !

Vers l'équilibre des comptes de la sécurité sociale mais à quel prix ?

Qui peut se réjouir de la résorption du déficit de la sécurité sociale et de l'assurance maladie qui devrait être ramené à 300 millions d'euros en 2018 ? Sûrement pas les patients, ni les professionnels de santé.

Tout le monde a bien à l'esprit les scandales qui se sont multipliés ces derniers mois : les conditions d'accueil dans les services d'urgence, dans les EHPAD, l'incapacité à répondre de manière satisfaisante lors des multiples appels au SAMU par manque de médecins et par manque de moyens. Quelle indécence de se réjouir de ces éléments financiers alors que depuis des mois, les luttes se multiplient dans tous ces secteurs, dans les hôpitaux et les EPHAD, pour dénoncer les plans d'austérité. Cette politique « d'équilibre » budgétaire s'opère au détriment de la santé, de la vie de la population, au prix du renoncement aux soins pour près d'un tiers de la population et de la progression des inégalités. Une situation inadmissible.

La recherche permanente d'économies n'est pas la bonne solution. Il y a urgence à instaurer une nouvelle répartition des richesses pour assurer un haut niveau de protection sociale dans notre pays.

Pour ce gouvernement, « un pognon fou les aides sociales » et toujours autant de pauvres et toujours aussi pauvres ? »

Pour notre groupe : « Un pognon fou distribué aux plus riches qui sont de plus en plus riches » !!!

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

L'aménagement du site des Papeteries fait partie intégrante des projets urbains de Pont de Claix. Après la mise en œuvre des travaux de la centralité nord « ZAC des Minotiers », le tram trouvera son terminus au pôle multimodal. Dans le même temps, le parvis de la mairie et la place du 8 mai 1945 sont embellis et donnent un nouveau cœur de vie à la ville. C'est au sud que Pont de Claix souhaite recevoir de nouvelles entreprises sur le site des Papeteries, tout en conservant et en valorisant sa nature, qui deviendra ainsi source d'emplois. L'heure est à la finalisation du projet. De multiples ateliers participatifs, avec vous Pontoises et Pontois, ont permis d'adapter ce lieu pour qu'il vous corresponde.

Toujours à votre écoute, vous pouvez nous interpellier à l'adresse stecivile.pontdeclaix@gmail.com.

Nous vous souhaitons un bel été !

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Services publics en danger!

Le mouvement des cheminots pour la défense du ferroviaire aura fait parler de lui ce printemps. En parallèle, presque tous les secteurs du service public se sont mobilisés. À la Santé, on se bat contre la casse de l'Hôpital public. À l'énergie, on lutte contre le démantèlement de ce qui reste d'EDF GDF et contre la privatisation des barrages. Dans les collectivités, on dénonce les baisses de dotations et les non-remplacements de départs en retraites, qui mettent à mal le service aux populations.

La multiplication des attaques entraîne la mobilisation contre ce modèle Macron de société de marché, entièrement soumise aux exigences de rentabilité. Une société du chacun-pour-soi et du cynisme, où les plus riches sont toujours plus riches, au détriment de l'immense majorité.

Nous refusons ce modèle et affirmons qu'une autre société est possible. Une société qui place l'Humain d'abord, qui promeut la Solidarité et la Fraternité.

Les Services Publics sont un maillon ESSENTIEL de cette société d'Humanité.

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

Contrairement à d'autres communes qui privilégient la densification sur la moindre parcelle, Pont de Claix a fait le choix de limiter la part habitation au profit des entreprises sur la zone des Papeteries. Étant plutôt sceptique sur les constructions prévues sur la ZAC des Minotiers, nous ne pouvons qu'approuver cette décision de favoriser le développement économique.

Si le projet semble séduisant, des inquiétudes perdurent malgré tout sur sa mise en œuvre. Ces craintes, essentiellement liées aux nuisances (bruit, circulation...) et aux styles de constructions, ont d'ailleurs été largement exprimées par les habitants. Si certaines ont pu être dissipées, une partie des interrogations restent en suspens. En particulier, la question du type d'entreprises à accueillir et donc des bâtiments à construire demeure. C'est notamment sur ces aspects du projet qu'il faudra être vigilant afin que le développement économique, certes nécessaire, ne vienne pas dégrader la qualité de vie de la population des alentours.

En attendant tous ces changements, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
Place de la scierie - 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APA.JH)

Jeu de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL)
04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

FLOTTIBULLE

CENTRE AQUATIQUE

TOUS LES JOURS - 10H > 19H



Souriez.

c'est l'été!

*Pelouses extérieures, toboggan,
bain à remous, snack...*

VILLE DE
**Pont
DE
Claix**

CENTRE AQUATIQUE FLOTTIBULLE
83 COURS ST-ANDRÉ / 04 76 29 86 00

f   VILLE-PONTDECLAIX.FR